

État des Chapelles publiques de la paroisse de Gouézec

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	Notre Dame	Notre Dame				
	a) De Gréguison	a) Des trois Fontaines	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) à la Fabrique	b) à la Fabrique	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) De temps immémorial	e) De temps immémorial	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) le mardi des rogations, Le jour du pardon	f) Le jour de la St Pierre et le lundi des rogations	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) 25 juin pour la fête de Sainte Anne	g) 25 mars le lundi de la Pentecôte	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h) Le 8 septembre et sur la semaine	h) Le 15 août et sur la semaine	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) quand des particuliers demandent la messe	i) et sur la semaine quand les particuliers demandent la messe	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) non	j) non	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) trois kilomètres	k) quatre kilomètres	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) bon chemin	l) bon chemin	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) 500	m) 100	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

A Gouézec il y a actuellement deux chapelles. Notre Dame de L'Escuran et Notre Dame Des trois Fontaines. On chante la Grand messe dans l'une ou dans l'autre pour toutes les fêtes de la St^e Vierge excepté la Purification. Avant la révolution il y avait encore la chapelle de St^e Apres qui est tombée en ruine. Ces trois chapelles avaient leurs fabriques, comme on le voit d'après les comptes du 18^e siècle.

Ces chapelles avaient été incendiées pendant la révolution; mais elles ont été rendues. Les habitants sont très attachés à leurs chapelles. On s'y rend en procession pour la St^e Marc et le lundi et mardi Des Rogations. On y recommande assez souvent des messes particulières sur la semaine.

On dit qu'à Kervion il y a un oratoire privé propriété de M^{le} De Legge. Je ne connais pas d'autre détail. D'ailleurs depuis vingt ans que je suis à Gouézec, on n'y a jamais dit la messe.

G. Cier recteur de Gouézec

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Gouézec

QUESTIONNAIRE

1^o Date d'érection.

?

2^o Nom du propriétaire. . .

M^{le} De Comptes Legge

3^o Messes célébrées chaque année.

aucune

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4^o Indult pontifical

?

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? . .

non, s'éloigne.

— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?

?

Le propriétaire étant absent, je n'ai pu avoir aucun renseignement.

G. Cier